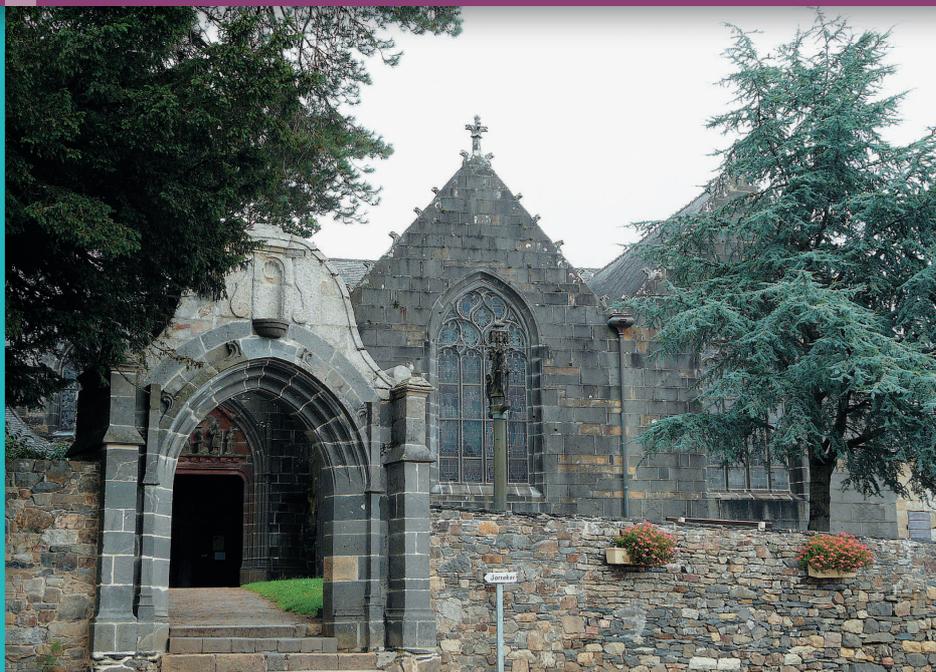


ANCIEN CIMETIÈRE DE RUMENGOL

- ▣ **Typologie** : édifices religieux et leurs abords
- ▣ **Nom** : mur de clôture du cimetière de Rumengol, calvaire et ses arbres
- ▣ **Commune concernée** : Le Faou
- ▣ **Acte et date de classement** : arrêté du 9 juillet 1927
- ▣ **Critère de classement** : historique
- ▣ **Surface** : 0,28 ha
- ▣ **Statut de propriété** : communal
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** : monument historique classé : église Notre-Dame de Rumengol
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** : ZPPAU du Faou



▲ L'arche en pierre marque l'entrée principale du placître.

Description

Le site classé occupe le flanc d'un vallon où s'est implanté le hameau de Rumengol. Un long mur de soutènement percé de deux entrées délimite le côté sud du placître. Les parties les plus anciennes du mur sont

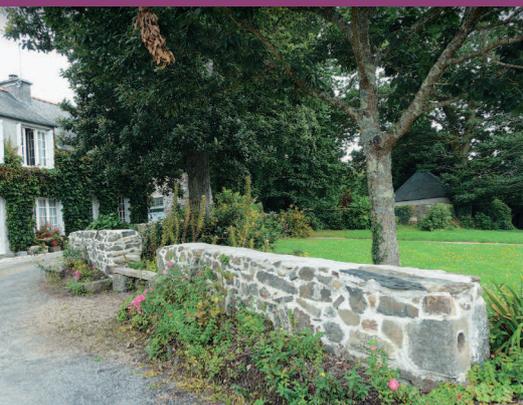
en pierres sèches tandis que des réhabilitations plus récentes ont été réalisées avec des joints au mortier. C'est notamment le cas au niveau de l'arche en pierre qui sert d'entrée principale. Le mur est couvert sur sa partie supérieure par de larges couvertines de pierre.

Pour accéder au placître depuis la rue, il faut emprunter un des deux escaliers en pierre. Des dalles plates verticales bordent le sommet de l'escalier est. Les abords de l'église sont très arborés : à l'est et au nord, de magnifiques chênes se font remarquer par leur port en boule tandis qu'au sud sont plantés des arbres d'ornement tels des pins de Monterey ou des cèdres. Le calvaire représentant une scène quotidienne se dresse à proximité de ces arbres.

Le placître est enherbé et parcouru par un sentier en sable. Cet espace ouvert fait écho à la vaste prairie qui s'étend en face de l'église et sur laquelle se déroule le pardon de la Trinité qui demeure une manifestation religieuse très renommée. Une petite rue sépare le placître de la mairie. La limite ouest du placître est marquée par une barrière en bois et quelques plantations fleuries, prolongées au nord par un mur de pierre.

▼ Une dalle en pierre verticale ferme l'escalier est.

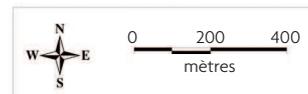
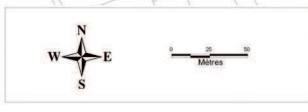




▲ Les larges joints au mortier et l'organisation des pierres ne respectent pas la mise en œuvre traditionnelle des murets.



▲ Le calvaire se trouve dans un environnement arboré de cèdres et pins de Monterey.



Diagnostic

Le site de Rumengol se trouve dans un bon état de conservation. Les principales transformations, pour certaines peu réussies, concernent essentiellement le mur de ceinture du placître. Le tronçon sud, en limite du parking, a été modifié au niveau de l'arche. Des joints au mortier ont été mis en oeuvre pour consolider l'ensemble. Le reste du mur est en pierres sèches. Les couvertines ont été respectées et réemployées comme à l'initial.

Un muret a été entièrement refaçonné au nord du placître, en limite des habitations. Les pierres utilisées visent à intégrer le mur au site mais la réalisation reste médiocre. Les joints au mortier sont très larges et aucune dalle fine n'assure la couverture supérieure du muret.

Face à l'église, le mur de pierre est remplacé par des barrières en bois. La continuité minérale de l'enceinte est rompue sur une assez grande longueur. Malgré les aménagements paysagers accompagnant les barrières, l'absence de mur crée un déséquilibre avec le reste du placître qui est clos.

Enjeux - Orientations

- **Homogénéiser le mode de traitement des murs existants : réaliser des restaurations traditionnelles des murs, en référence aux plus anciens.**
- **Recréer un muret de ceinture sur le côté ouest du placître.**
- **Maintenir le reste du site en l'état.**
- ▼ **À l'ouest, le muret de pierre est remplacé par une barrière en bois et des végétaux.**

